



Le festival « Ma déclaration » est lancé

A l'occasion de l'anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), Amnesty International France lance le festival de vidéos « Ma déclaration ».

Il s'agit pour chacun et chacune de réaliser une vidéo de 70 secondes maximum pour partager son regard sur les droits humains 70 ans après l'adoption de la DUDH au Palais de Chaillot à Paris.

Pas besoin d'être un professionnel de la réalisation pour participer. L'important est de faire part de son originalité, de sa propre conception de la DUDH. Tous les genres cinématographiques sont possibles : comédie ou tragédie, fiction ou documentaire, poétique ou réaliste.

Pour accueillir vos vidéos depuis le 10 septembre et jusqu'au 10 décembre, un site internet a été créé madeclaration.amnesty.fr

A la fin de l'année, un jury présidé par la réalisatrice Maimouna Doucouré se réunira pour attribuer un Grand prix et une Mention spéciale. Un prix du public sera également remis à la vidéo qui aura reçu le plus de « like » pendant la période du festival.

N'hésitez pas à partager ce festival avec votre réseau. Du matériel de visibilité sur les 70 ans de la DUDH sera disponible à la commande à partir du 20 septembre. Et toujours disponible sur l'extranet, les [propositions d'animations en EDH](#).

ÉDITO

« Un de nos plus grands défis est en fait de croire que le changement est possible. C'est lorsque nous croyons que ce changement est possible qu'il devient possible ! » La rentrée démarre fort au secrétariat national qui a accueilli le 5 septembre Kumi Naidoo, nouveau secrétaire général d'Amnesty International. Rechercher un meilleur équilibre entre méthodes traditionnelles d'action et de mobilisation et innovation dans la façon dont nous portons les messages pour les rendre plus accessibles : voici une feuille de route très enthousiasmante pour une Amnesty « plus grande, plus audacieuse, et plus inclusive ».

C'est un secrétaire général militant et de terrain que nous découvrons, qui attache de l'importance au rôle de chacun et chacune. « Nous devons aller vers les personnes qu'il faut convaincre et qui semblent loin de nos positions. Toucher leur sensibilité, faire appel à l'émotion ».

Parler avec le cœur aussi bien qu'avec la tête pour toucher et convaincre de nous rejoindre pour défendre les droits humains parce qu'on a la rage de vaincre : c'est aussi le message de la magnifique campagne sur le militantisme que nous lançons en septembre !

Bonne découverte et bonne rentrée !

Solidairement,

Sylvie Brigot-Vilain

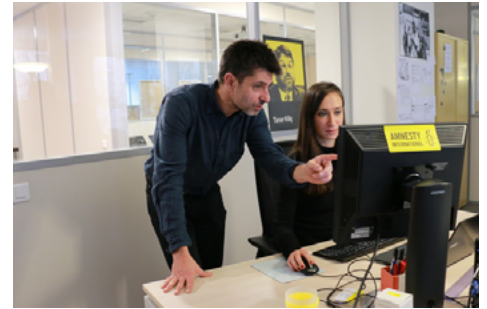
Directrice générale
d'Amnesty International
France



6 octobre : nouvel amnesty.fr

Nous vous l'avons déjà annoncé : l'extranet va bientôt disparaître. Nous avons à présent une date. A partir du 6 octobre, vous trouverez tous les contenus de l'extranet directement sur le site amnesty.fr, beaucoup plus accessibles et mieux intégrés à l'ensemble de notre communication en ligne. Certains contenus seront dis-

ponibles pour tous, d'autres – ceux qui portent notamment sur la gouvernance interne d'Amnesty – seront réservés aux adhérents. L'extranet restera accessible jusqu'à fin octobre, mais attention, il ne sera pas mis à jour ! Nous vous conseillons donc de profiter du mois d'octobre pour vous familiariser avec le nouvel amnesty.fr.



Bonnes nouvelles



Le mois d'août a été fort en émotion pour les militants et les proches qui

se sont mobilisés pour la libération de deux éminents défenseurs des droits humains. Début août un tribunal d'Istanbul ordonnait la remise en liberté conditionnelle de [Taner Kilic](#), président d'honneur d'Amnesty International Turquie. Puis fin août, après plus de 700 jours derrière les barreaux, c'était au tour de [Tep Vanny](#), militante cam-

bodgienne pour le droit au logement, d'être enfin libérée par grâce royale. Nous célébrons aujourd'hui leur retour respectif auprès de leur famille mais la lutte continue. En effet les accusations sans fondement portées contre Taner (et les 10 d'Istanbul) et contre Tep Vanny n'ont toujours pas été abandonnées.

Du matériel pour agir

Septembre marque souvent la fin des vacances et nous donne l'occasion de reprendre les chemins de nos engagements. Quoi de mieux que de le faire avec du matériel dédié ? Même si nous n'avons pas encore récupéré notre espace à cause des travaux

au secrétariat national, nous nous efforçons d'assurer l'envoi du matériel dans les meilleurs délais.

Dès maintenant et sur le [bon de commande](#) de septembre, nous vous invitons à retrouver le nouveau matériel

dédié à trois thématiques : peine de mort, torture, liberté – terrorisme. A venir très prochainement (d'ici le 20 septembre), les outils pour sensibiliser et agir autour de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Journée mondiale contre la peine de mort

Comme chaque année, nous vous appelons à vous mobiliser le 10 octobre prochain lors de la Journée mondiale contre la peine de mort. Cette année, la section française d'Amnesty soutient [Lindy Lou](#), un film sur la peine

de mort aux Etats-Unis. N'hésitez pas à organiser des projections-débats proches de chez vous !

N'hésitez pas non plus à vous rendre sur l'extranet ces prochains jours pour y découvrir matériel et pétitions.

LA PEINE DE MORT
Ni sanction, ni solution.
Juste un meurtre.

La peine de mort est la négation absolue des droits humains. Elle est contraire à l'article 3 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, à l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, à l'article 1 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales et à l'article 1 de la Convention internationale pour l'élimination de la peine de mort.

AMNESTY

INFO PLAIDOYER

Vote historique au Parlement européen sur la Hongrie

Le 12 septembre le Parlement européen a adopté à la majorité des deux tiers le rapport Sargentini appelant le Conseil européen à « déterminer s'il existe un risque clair de violation grave par la Hongrie des valeurs sur lesquelles se fondent l'Union ». Comme nous l'écrivions déjà en mai dernier, les menaces sur l'Etat de droit et la société civile en Hongrie se multiplient. Trois procédures d'infraction ont déjà intentées par la Commission européenne contre la Hongrie pour violation du droit européen. En amont de ce débat, AIF a invité Julia Ivan, la directrice d'AI Hongrie, à rencontrer les décideurs français pour leur demander de peser sur les votes des parlementaires européens. L'adoption de ce rapport à forte portée politique n'est cependant qu'une première étape. Au-delà du constat partagé par les conseillers d'Emmanuel Macron, les diplomates et les sénateurs et députés rencontrés, et dans le contexte des élections européennes de mai 2019, il importe de maintenir le cap et d'obtenir au Conseil européen qui réunit les chefs d'Etat et de gouvernement, la majorité des 4/5ème des membres pour appliquer l'article 7 du Traité prévoyant de possibles sanctions à l'encontre de la Hongrie.

Vidéo Eclairage sur Raqqa



Il y a un an, une coalition menée par les États-Unis avec la France et le Royaume-Uni lançait une offensive pour chasser le groupe armé État Islamique (EI) de la ville de Raqqa. Des attaques aux conséquences catastrophiques pour les civils.

Pour tout comprendre, découvrez notre nouvel épisode de la série Eclairage « [Le carnage de la libération](#) » sur notre chaîne YouTube.

SE RENCONTRER ET DÉBATTRE

En septembre, deux films en salle pour projections-débats



Le 26 septembre, deux films soutenus par Amnesty International France sortent en salles : [Rafiki](#), une fiction sur la situation des personnes homosexuelles au Kenya et [Libre](#), un documentaire sur l'action de Cédric Herrou en faveur des migrants à la frontière franco-italienne.



PARTAGER

Sommet mondial des défenseurs des droits humains



**Human Rights
Defenders
World Summit
2018**

Du 29 au 31 octobre, 150 défenseurs des droits humains (DDH) seront rassemblés à Paris pour trois jours de conférences et rencontres dans le cadre du deuxième [Sommet mondial des défenseurs des droits humains](#). Ce sommet entend offrir une plateforme internationale qui permettra aux DDH de faire entendre leur voix et de lancer un appel à la communauté

internationale afin qu'elle renforce ses engagements pour la protection et la promotion du travail des DDH.

Suite à ce sommet, une dizaine de défenseurs vont se déplacer partout en France. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Claire à l'adresse chochard@amnesty.fr

A la rencontre des festivaliers

Cet été, nos structures locales ont été présentes dans 22 festivals en France : Solidays, Jazz in Marciac, Arts de la Rue, Ecosystème, Avignon... Nul doute que la parole des défenseurs des droits humains y a résonné largement.

A Sélestat pour le Summer reggae vibrations, le grand stand où le kakémono Martin Luther King attirait l'œil, n'a pas désempé. L'abattage et la bonne humeur des membres des

antennes jeunes d'Amnesty vêtus de jaune a fait mouche, et chacun est reparti avec un dépliant ou un autocollant, voire un tote bag, riche en tout cas d'un échange sur les combats d'Amnesty International.

A Lorient, au festival interceltique, pendant dix jours, des militants aguerris se sont succédés pour discuter avec qui le souhaitait. Bien aidés par les accroches de la campagne BRAVE* sur les rêves d'enfant des défenseurs

droits humains soutenus par Amnesty International.



Weekend des antennes jeunes 2018 : les inscriptions sont ouvertes

Comme chaque année, deux militants par antenne jeunes sont invités à participer à un week-end de découverte du mouvement, d'échange de bonnes pratiques et d'actions militantes.

Très apprécié des participants, cet événement est un moment important

dans l'année pour notre réseau. N'attendez plus pour vous inscrire via [ce formulaire](#). Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 8 octobre. Les frais de participation sont pris en charge par la section.

Pour toute question, n'hésitez pas à écrire à coojeune@amnesty.fr



© Benjamin Girette

Réimpression du rapport « 2017, une année d'engagement militant »



Le rapport « 2017, une année d'engagement militant » a été victime de son succès pendant l'été et nous avons été en rupture de stock dès le mois de juillet.

Bonne nouvelle : de nouveaux exemplaires sont désormais disponibles (5 maximum par structure locale) en écrivant à diffusionparis@amnesty.fr

Pour rappel, ce rapport permet d'avoir une vue complète sur les actions réalisées par les groupes locaux et cercles d'action tout au long de l'année. Il permet aussi de se faire une idée sur la manière dont est composée notre réseau.

Une version numérique est disponible sur [cette page de l'extranet](#).

SE FORMER

● Prochaines formations au siège

- 22 et 23 septembre : « [Agir contre la désinformation et les discours toxiques en ligne](#) »
- 3 octobre : « [Les structures d'Amnesty International: qui décide et fait quoi](#) » (pour les membres des régions Ile-de-France)
- 13 octobre : « [Réaliser des supports de communication efficaces](#) » (réservée aux membres de structures locales)
- 13 et 14 octobre : « [Développer et animer les relations avec les médias locaux](#) »
- 17 octobre : « [La mission d'Amnesty International](#) » (pour les membres des régions Ile-de-France)

Pour vous inscrire, contactez le service Formation : formation@amnesty.fr ou 01 53 38 66 15.

● Et toujours bien sûr...

- 4 formations en ligne disponibles à tout moment [en cliquant ici](#)
- 7 formations déployées en région par le réseau des formatrices et formateurs bénévoles d'Amnesty, dont vous trouverez une présentation en vidéo ainsi que les coordonnées [en cliquant ici](#)

BRÈVES

● Le memory sur la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) disponible à la commande

Ce memory vient compléter les animations déjà proposées pour les 70 ans de la DUDH. [Plus d'informations en cliquant ici](#).

● Que vous réserve la fin de l'année 2018 ?

Entre la poursuite des campagnes I Welcome et BRAVE*, le retour des 10 Jours pour signer, l'arrivée de nouvelles campagnes et de nouvelles activités de plaidoyer ou d'EDH, [retrouvez ici le calendrier](#) des mobilisations à venir jusqu'à la fin de l'année !

● Journée mondiale du refus de la misère

Comme chaque 17 octobre, Amnesty s'associe à ATD Quart monde pour mobiliser citoyens et pouvoirs publics autour des enjeux liés à la pauvreté et aux droits sociaux. Marquée sous le sceau des 70 ans de la DUDH, cette nouvelle édition a pour thème « De la déclaration à l'action ». L'occasion de rappeler que la pauvreté est de fait une atteinte aux droits humains. Plus d'infos à venir !